



Mariage frauduleux / Divorce à l' amiable

Par **nougatine17**, le 11/11/2013 à 14:28

Bonjour,

Je me permets de vous écrire pour la raison suivante ... En 2008 ... J' ai épousé un Etranger en situation irrégulière ... En 2010, il à refusé le divorce ... Maintenant, il demande le divorce ... Mon avocate dit que je suis complice de ce mariage ... Ne souhaite me voir qu' à la conciliation ... C' est prévu dans trois mois ... Et voudrait demander un divorce pour faute ... En plaidant : l' Abus de faiblesse / L' abandon du domicile avec un conjoint malade ... Et la non assistance en personne en danger ... Elle me demande des témoignages pour prouver que je suis la victime de ce mariage ... (Je précise que mon mari demande le divorce amiable ... Pour etre inatacable au niveau de sa Carte de Résident de dix ans ... Et qui ne serviront qu' après l' ONC ... Donc, à ce que j' ai compris ... Elle n' aura que 15 jours... Je croyais qu' il fallait déposer des documents au greffe du TGI?... Je dois dire que je suis un peu surprise de son attitude ... Et aimerais qu' on me dise la procédure à suivre ... Merci d' avance ...
Nougatine